



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 84170

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le manque d'efficacité de Pôle emploi. Le constat est sans appel : avec un taux de chômage qui s'élève à 10 %, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A ne cesse d'augmenter. En mai 2015, 3 552 200 sont en recherche d'emploi en France métropolitaine, une hausse de plus de 5 % en un an. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C s'établit à près de six millions de personnes, Dom compris. Un nombre en hausse de 7,9 % sur un an. Or Pôle emploi, l'organisme de placement des chômeurs, ne parvient plus à remplir son objectif. Seulement un chômeur sur huit retrouve un emploi grâce à cet organisme malade. Les PME regrettent par exemple l'obligation de passer par un service téléphonique payant pour déposer une offre d'emploi. S'il faut se réjouir de quelque chose dans cette histoire, c'est du nombre d'employés qui travaillent à Pôle emploi et qui ne gonfleront pas de sitôt ces chiffres accablants (53 000 agents). Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour réellement tenir la promesse du candidat Hollande de faire baisser les chiffres du chômage alors que plus d'un demi-million de personnes sont venus grossir les rangs de Pôle emploi depuis le début de son quinquennat.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84170

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5151